

Formation - Référent Harcèlement Sexuel et agissements sexistes du CSE : Rôle et Obligations Légales en Matière de Prévention

Cette formation obligatoire permet aux référents du CSE de comprendre leur rôle en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes. Elle couvre les obligations légales, la détection des risques, ainsi que la mise en place d'actions de prévention et de gestion des alertes. À travers des études de cas et des mises en situation, les participants acquièrent les compétences nécessaires pour assurer un environnement de travail sécurisé et respectueux.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Membres (ou futurs membres) du CSE
- animateurs sécurité et préventeurs
- Infirmiers du travail
- Dirigeants
- Responsables des ressources humaines (RH)

Prérequis

- Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation. Cela signifie que tout participant (élu du CSE, membre SSCT, responsable RH, dirigeant, préventeur, infirmier du travail, etc.) peut y accéder, sans nécessité de formation ou d'expérience préalable dans le domaine.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'obligation légale de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Identifier les responsabilités du référent et des différents acteurs en entreprise
- Intégrer les obligations réglementaires et leurs impacts sur l'organisation du travail
- Détecter, prévenir et gérer les situations de crise
- Assurer la confidentialité et la transmission des alertes
- Mettre en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement des victimes
- Définir et appliquer les procédures de signalement et de recours

Contenu de la formation

- ✦ 1. Enjeux et cadre juridique
 - Définition et périmètre du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
 - Obligations légales et réglementaires de l'entreprise
 - Protection des salariés et sanctions prévues par la loi
- ✦ 2. Rôle et missions du référent harcèlement sexuel
 - Attributions et responsabilités du référent CSE
 - Moyens d'action à disposition
 - Articulation avec les autres acteurs internes : direction, managers, médecin du travail, inspecteur du travail, référents RH
- ✦ 3. Prévention et sensibilisation des collaborateurs

Prévent'Est SAS

17 ruelle de l'église

55000 Fains-Véel

Email: contact@preventest.com

Tel: +33766530375



- Actions de prévention en entreprise
- Affichage obligatoire, mise à jour du règlement intérieur et des chartes de bonne conduite
- Techniques pour favoriser le dialogue et l'écoute des salariés
- ★ 4. Gestion des crises et des signalements
 - Identifier les situations à risques et mettre en place des mesures de prévention
 - Procédures d'alerte et de retrait
 - Confidentialité et respect des droits des victimes
 - Gestion des relations avec la direction et les managers
- ★ 5. Outils et méthodes pour l'action du référent
 - Études de cas pratiques
 - Simulations et mises en situation
 - Questions réponses et retours d'expérience

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Les formateurs PREVENT'EST sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Conformité réglementaire

Conformité réglementaire de l'accès aux personnes à mobilité réduite

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques notamment liés à une situation de handicap merci de nous l'indiquer afin que nous puissions examiner votre demande.